



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
D'AMIENS

La Présidente

DECISION N° 24-11

relative à la présidence des conseils de discipline des agents contractuels
de la fonction publique territoriale dans le département de l'Oise

La présidente du tribunal administratif,

Vu le code de justice administrative ;

Vu le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, notamment son article 24.

DECIDE

=====

ARTICLE 1^{er} : M. Julien RICHARD, premier conseiller au tribunal administratif d'Amiens, est désigné pour présider les conseils de discipline des agents contractuels de la fonction publique territoriale dans le département de l'Oise.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Julien RICHARD, M. Quentin LIÉNARD, premier conseiller et Mme Juliette PARISI, conseillère au tribunal administratif d'Amiens, sont désignés comme présidents suppléants à compter du 20 décembre 2024.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée au président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise et publiée sur le site du tribunal administratif d'Amiens.

Fait à Amiens, le 13 novembre 2024

Florence DEMURGER